

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux le **22 juin** à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **16 juin** s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Thierry MONIN, Maire.**

PRÉSENTS

Mmes, MM. Thierry MONIN, Michèle SCHILTE, Thibaud FALCOZ, Florence SURELLE, François-Joseph MATHEX, Joseph JACQUEMARD, Jean-Pierre SANTON, Adeline GIRARD, Catherine GIACOMETTI, Michaël RAFFORT, Ophélie DUPONT, Mathieu TATOUT

EXCUSÉS ou ABSENTS

Mmes, MM. Alain ETIEVENT (pouvoir donné à Thierry MONIN), Eric LAZARD, Gaëlle PETIT-JEAN (pouvoir donné à Adeline GIRARD), Victoria CESAR (pouvoir donné à François-Joseph MATHEX), Emilie RAFFORT, Sandra ACHOUR, Maxime BRUN

En exercice	19
Présents	12
Suffrages exprimés	15
Vote pour	15
Votre contre	0

Cession DACIA Duster immatriculé CZ-030-QH

DÉLIBÉRATION N° 81/2022

Monsieur le Maire expose :

Pour des besoins de service, la Police Municipale a pris possession durant l'année 2021 d'un pick-up attribué antérieurement au Centre technique municipal. L'utilisation de ce pick-up vient en remplacement du véhicule de marque DACIA Duster immatriculé CZ-030-QH acquis le 10 décembre 2013 pour un montant de 19 441,00 € TTC sous le numéro d'inventaire 2013183.

Il n'est aujourd'hui plus utile pour la Police Municipale ou tout autre service de la Mairie de conserver ce véhicule. Il est donc décidé de procéder à sa cession. En raison de l'état dégradé du véhicule et de la nécessité de le ré-homologuer pour une vente à un particulier, il est préférable pour la collectivité de le vendre à un professionnel.

Deux garages ont été consultés, le garage AUTOMOBILES DES TROIS VALLÉES offrant 5 500,00 € net de taxes et la CARROSSERIE PARCHINA offrant 3 800,00 € net de taxes pour la reprise de ce véhicule.

- *Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales,*
- *Vu le Code général de la propriété des personnes publiques en son article L.2141-1,*
- *Vu l'avis de la commission des travaux du 12 octobre 2021,*
- *Vu l'avis de la commission des travaux du 8 février 2022.*

- **CONSIDÉRANT** que le garage AUTOMOBILES DES TROIS VALLÉES propose une reprise du DACIA Duster d'un montant de 5 500,00 € net de taxes et que cette offre est la plus avantageuse.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- APPROUVE la cession du DACIA Duster immatriculé CZ-030-QH à AUTOMOBILES DES TROIS VALLÉES domiciliée au 45 Allée des Peupliers - 73260 Aigueblanche pour un montant de 5 500,00 € net de taxes,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

Ainsi fait et délibéré pour extrait conforme.

Affichée le 01/07/2022

Le Maire,
Thierry MONIN

